

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 décembre 2005 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

195-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

196-2005

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,,

Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 14 novembre 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

197-2005

DEMANDE DE SURVEILLANCE – SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU la demande de divers citoyens des Rues Ambroise, Marchand et Écoliers, pour demander une surveillance plus présente, dans les rues du Village, le soir et la nuit (fin de semaine surtout) pour arrêter la circulation de V.T.T. dans les rues.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,

Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la Sûreté du Québec de bien vouloir venir effectuer une surveillance plus présente dans certaines rues du Village à Saint-Victor, le soir, la nuit (fin de semaine) pour arrêter la circulation de V.T.T. dans les rues.

ADOPTÉ

198-2005

DEMANDE D'APPUI – T.C.S.V.

ATTENDU la demande d'appui de la télé communautaire pour sa communication dans la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la Télévision Communautaire Saint-Victor pour son bon travail dans la communauté.

ADOPTÉ

199-2005

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$ au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

200-2005

DEMANDE T.C.S.V.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande une rencontre avec le Comité d'administration de la T.C.S.V. au sujet de la participation financière de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

201-2005

DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. – MADAME FRANÇOISE LAGUEUX

ATTENDU que la municipalité a déjà étudié le dossier de monsieur Marcel Lagueux afin que ce dernier soit autorisé à faire une demande de morcellement à la CPTAQ et qu'à cet effet une résolution a déjà été produite, en date du 3 octobre 2005, numéro 160-2005.

ATTENDU que depuis l'étude de ce dossier, il y a eu de nouvelles modifications et que, suivant les informations obtenues, Madame Françoise Lagueux, propriétaire du terrain devant faire l'objet du morcellement et qui se conserve un terrain contigu, désire ajouter à la demande faite à la CPTAQ, une demande d'autorisation pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit pour y obtenir l'autorisation de continuer la construction d'un abri forestier et/ou chalet.

ATTENDU que ladite Françoise Lagueux a déjà commencé la construction de son abri forestier suite à l'émission d'un permis de construction qu'elle a obtenu de la MRC.

ATTENDU que suite à l'inspection du représentant de la MRC, ce dernier a constaté que le permis a erronément été émis à Madame Lagueux puisqu'elle ne rencontre pas les exigences de la loi sur la protection du territoire agricole pour obtenir tel permis.

ATTENDU que la construction commencée semble aussi ressembler à un chalet.

ATTENDU qu'il faut donc régulariser la situation afin que le tout soit conforme à la loi sur la protection du territoire agricole.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Madame Françoise Lagueux et achemine la présente résolution à la Commission de Protection du Territoire Agricole.

ADOPTÉ

202-2005

DEMANDE C.P.T.A.Q. – DAVID FORTIN ET MARJOLAINE LABBÉ

ATTENDU le projet de Monsieur David Fortin et Madame Marjolaine Labbé pour avoir une autorisation autre que l'agriculture.

ATTENDU que le Maire et le conseiller ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Monsieur David Fortin et de Madame Marjolaine Labbé et achemine le dossier à la Commission de protection et activités agricoles du Québec.

ADOPTÉ

203-2005

S.P.A. BEAUCE-ETCHEMIN – CONTRAT DE SERVICE 2006-2007-2008

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor renouvelle son contrat animalerie pour une période de trois (3) ans soit pour l'année 2006-2007-2008.

ADOPTÉ

204-2005

COMPTES DE TAXES NON-PAYÉS

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve l'état mentionnant les personnes endettées, pour taxes municipales, envers la Municipalité de Saint-Victor préparé en vertu des articles 1022 et suivants au Code Municipal. Il est également résolu de mandater le Directeur Général/Secrétaire-trésorier pour transmettre à la M.R.C. Robert-Cliche l'état des immeubles à être vendus pour taxes municipales dues.

ADOPTÉ

205-2005

ADOPTION DU BUDGET DES LOISIRS

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le budget du Services Loisirs et Tourisme, pour l'année 2006, pour un montant de 97 415,00 \$

ADOPTÉ

206-2005

DEMANDE À LA M.R.C. ROBERT-CLICHE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de ne plus charger de frais à la Municipalité de Saint-Victor lorsque

les contribuables de Saint-Victor vont à la déchetterie mais plutôt de charger ces frais directement aux contribuables qui s'y rendent.

ADOPTÉ

207-2005

ACHAT D'UNE GRATTE EXTENSION DE BUCKET

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,

Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Léo-Guy Jacques, inspecteur municipal, pour faire l'acquisition d'une gratte d'extension du bucket, pour un montant de 2 900,00 \$, taxes incluses, chez les Ateliers F.L.P.H. Ltée.

ADOPTÉ

208-2005

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

Tellus	159,81 \$
S.A.A.Q.	960,00 \$
Tellus	93,39 \$
Poulin Excavation	86,27 \$
Aqua Beauce	50,00 \$
F. Plante Inc.	278,65 \$
Serrurier Rancourt	149,53 \$
Excavation André Gosselin	2 449,99 \$
René Poulin	510,00 \$
Magasin Coop	563,87 \$
Hydro-Québec	2 725,02 \$
Réveil de la Nature	241,55 \$
Citicorp Finance Vendeur	70,17 \$
Wajax	3 231,18 \$
Gaz métro	835,10 \$
Veilleux et Fils	131,93 \$

Ville de Beauceville	540,90 \$
Praxair	207,05 \$
Sani Gestion	1 454,93 \$
Pitney Words	805,18 \$
Pitney Bowes	294,11 \$

Service d'extincteur Thetford	155,86 \$
Denis Roger-Beaudoin Équip.	691,02 \$
Armand Lapointe Équipement	82,10 \$
Turbo promotions	139,93 \$
Industries de ciment la Guadeloupe	2 026,27 \$
Marco Grenier	294,35 \$
Cogémat	1 440,49 \$
Centre Électrique	229,66 \$
C.A.M.B.I.	51,76 \$
Consultants Odette Roy	4 110,81 \$
Citicapital	1 149,45 \$
Drouin et Frères	262,42 \$
Fonds de l'information foncière	30,00 \$
Boivin et Gauvin	1 086,46 \$
Consultants F.B.G.	2 455,76 \$
Alliance Coop	8 905,79 \$
Harold Bureau	15,00 \$
Pierre Rochette	15,00 \$

ADOPTÉ

209-2005

AJOURNEMENT DE LA SESSION

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
la séance du Conseil est ajournée à lundi le 12 décembre 2005 à 19h00
pour l'adoption du budget 2006.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER